

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance **Du 7 octobre 2015**

PRESENTS : MM. DUBOIS Jean-Pierre, ROMERO Colette, FERBER Jacques, LAVAL Laurence, PROUILLAC Claude, LAVAL Jean-Paul, CHEYROU Cédric, RICHER Catherine, PESTOURIE Guy, BRU Benoit, BOSREDON Fabienne, CROUZEL Valérie, ROSSET Cécile DUPPERRET Jean-Luc

ABSENTE : APPEYROUX Catherine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CROUZEL Valérie

Le compte rendu de la séance du 18 août 2015 est approuvé à l'unanimité.

Un point est ajouté à l'ordre du jour avec l'accord de l'assemblée : transfert de compétence « infrastructures de charge de véhicule électrique ».

• Projet de schéma de mutualisation

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce schéma, rendu obligatoire par la loi, et établi par la Communauté de Communes Pays de Fénelon. Un avis favorable est exprimé en faveur de la démarche de mutualisation qui est reconnu comme pouvant être source d'économies et d'efficacité organisationnelle. Néanmoins, le document présenté, est jugé trop généraliste pour donner lieu à un avis.

La concertation avec les communes est soulignée comme préalable à tout projet ayant vocation à mutualiser les services.

• Dénomination de rues

En 2013, il avait été décidé de baptiser certaines rues du bourg, soit parce qu'ils s'agissaient de nouvelles voies, soit car le nom utilisé communément n'avait pas fait l'objet d'une déclaration au cadastre.

La validation de ces noms avait été mise en sommeil dans l'attente de travaux de vérification de la numérotation. Ces travaux étant en cours de finition, le Conseil Municipal acte les noms de rues suivants :

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| - Chemin du Pigné | - Rue des nobles |
| - Chemin des murailles | - Rue des Croisiers |
| - Rue des sources | - Chemin des Estreilles |
| - Chemin du Bos Nègre | - Rue de Pech Fourcou |
| - Chemin des figuiers | - Chemin de la Borie |

Une information sera envoyée aux habitants concernés par un changement d'adresse.

• Hôtel Noble des Croisiers

Cet immeuble classé a été acquis par la commune en 2010 sur les recommandations des services de l'architecture et du patrimoine en vue de réaliser une étude préalable à des travaux de sauvegarde.

Grâce au dispositif de défiscalisation Malraux sur les immeubles classés, des investisseurs pourraient être intéressés par la restauration de ce bien.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un mandat de vente à l'agence Leggett immobilier afin qu'elle puisse engager des contacts avec des acquéreurs potentiels. Le prix de vente est fixé à 50 000 €.

• Modification régie de recettes cantine et garderie

Afin de faciliter les opérations comptables, la régie de recettes de la garderie scolaire est clôturée. Les produits seront encaissés dans la régie de la cantine.

• Travaux d'accessibilité handicapés

L'agenda d'accessibilité programmée a été déposé avec un montant de travaux de 89 880 €

Des devis vont être demandés pour la mise aux normes de l'école et de la salle des fêtes afin de faire une demande de subvention au Conseil Général.

• Compétence infrastructures de charge de véhicules électriques

Le transfert de cette compétence avait fait l'objet d'une délibération le 27 novembre 2014. Le Conseil Municipal accepte la nouvelle délibération proposée par le SDE pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, l'exploitation des infrastructures de charge des véhicules électriques. Une borne est prévue dans le bourg de Salignac.

• Questions diverses

- Inauguration du réseau de gaz : elle aura lieu le 26 novembre à 11 heures à la salle des fêtes
- Informations : le PEDT relatif à la gestion des temps d'activité périscolaires ainsi que le planning des animations sont distribués à l'assemblée
- Marché de producteurs : les marchés thématiques se poursuivent le 4^{ème} vendredi de chaque mois
 - 23 octobre : Noix, noisettes et châtaignes
 - 27 novembre : Arbres, arbustes et plants
 - 18 décembre : Marché de Noël
 - 22 janvier : La truffe du Périgord